

Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale asbl

Année 2015

Approuvé lors de l'AG du 9 juin 2016

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)
ATOUEI (www.atoutei.be)
COOPAC (www.coopac.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
RES (www.resasbl.be)
SYNECO (www.syneco.be)

AID (www.aid-com.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
Equilibre
FébISP (www.febisp.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)

ALEAP (www.aleap.be)
CAIPS (www.caips.be)
EWETA (www.eweta.be)
Réseau Financité (<http://www.financite.be>)
SAW-B (www.saw-b.be)
Union des SCOP Wallonie Bruxelles
(www.les-scop.be)

L'asbl, ses instances, ses missions.....	3
Introduction	4
Les missions statutaires de ConcertES.....	4
Les instances de ConcertES.....	4
La reconnaissance comme Organisation représentative.....	6
L'Observatoire de l'Economie sociale.....	6
La concertation et la représentation de l'économie sociale.....	8
Au niveau fédéral.....	8
1. La réforme du Code des sociétés – Société à finalité sociale – société coopérative (agrée).....	8
2. Clauses sociales et marchés publics.....	8
3. Finances.....	8
Auprès du Gouvernement wallon.....	8
1. Le suivi des dispositifs régionaux existants.....	9
1.1 Les entreprises d'insertion wallonnes et fédérales.....	9
1.2 Les Agences conseils.....	9
1.3 Les entreprises de réutilisation.....	10
1.4 Les IDESS.....	10
2. Transfert de compétences liés à la sixième réforme de l'état.....	11
2.1 Régionalisation des matières Emploi.....	11
2.3 Régionalisation du Titre-Service.....	12
2.4 Régionalisation de l'art. 60, §7.....	12
3. FSE.....	12
4. Les Mandats de l'économie sociale.....	13
4.1 Le Conseil wallon de l'économie sociale.....	13
4.2 La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.....	14
4.3 Comité d'accompagnement de la mission déléguée 'Brasero'.....	16
4.4 Comité d'acceptation de la Sowecsom.....	16
4.6 Jurys et autres comités de sélection.....	17
5. Reconnaissance/labellisation.....	17
6. Fonction consultative.....	17
Au niveau européen.....	18
Au niveau régional bruxellois.....	19
Quelques contacts ont été pris avec le Cabinet du Ministre Gosuin mais la concertation n'atteint pas le niveau de la concertation avec les représentants du Ministre wallon.....	19
L'Observatoire de l'Economie Sociale.....	20
Gestion et alimentation de la base de données.....	21
Analyses thématiques.....	22
Partenariats et sollicitations.....	22
Partenariat avec le monde académique.....	23
Partenariat avec la Fondation Roi Baudouin.....	23
Publications.....	24
Le Projet VISES – Valorises l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social.....	24
La promotion et la valorisation de l'économie sociale.....	28
Interventions lors de séminaires, conférences, tables-rondes.....	28
Partenariats, collaborations externes et autres sollicitations.....	29
Autres partenariats structurels ou ponctuels.....	29
Enjeux et perspectives.....	31
Annexes.....	33

L'asbl, ses instances,
ses missions

CONCERT*es*



INTRODUCTION

Le présent document synthétise les activités réalisées par l'ASBL ConcertES au cours de l'année 2015. Il reprend d'abord les informations relatives à l'asbl, ses instances et ses missions ; ensuite il aborde plus spécialement les actions réalisées et les tâches remplies dans le cadre des missions de concertation, de défense et de représentation des entreprises d'Economie Sociale (ES) ; un chapitre est consacré à l'Observatoire de l'Economie Sociale ; pour finir, le rapport évoque les enjeux et perspectives pour l'année 2016.

LES MISSIONS STATUTAIRES DE CONCERTES

Tout en veillant au caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres, l'association réalise ses buts par le biais des activités suivantes :

- Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie social ;
- Représenter et défendre l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de toute autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres ;
- Représenter et défendre l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre conseil lié à la fonction consultative ;
- Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale ;
- Développer une analyse et des outils d'illustration de l'économie sociale, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- Développer l'Observatoire de l'Economie Sociale qui assurera et participera à des recherches, analyses et études sur l'économie sociale.

LES INSTANCES DE CONCERTES

Les membres de ConcertES, fédérations sectorielles et coupoles d'économie sociale, sont au nombre de dix-sept au 31/12/2015, suite à l'adhésion de l'Union des SCOP Wallonie-Bruxelles au début de l'année 2015. Les membres : ACFI - AID - ALEAP - Atout EI - COOPAC - CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FÉBISP - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B – SYNECO – Union des SCOP W-B.



Les fédérations membres de ConcertES sont actives en Wallonie et/ou à Bruxelles.

L'assemblée générale plénière est l'instance suprême de décision de l'organisation. L'assemblée générale plénière débat et échange sur toute thématique relative à l'économie sociale apportée par un de ses membres, le conseil d'administration ou l'équipe exécutive. Elle est le lieu de la concertation.

Réactive, elle élabore les réponses des représentants de l'économie sociale à toute question d'actualité sur laquelle l'économie sociale souhaite réagir collectivement. Proactive, elle établit une veille stratégique et se positionne sur les enjeux sectoriels ou de société ; elle interpelle les pouvoirs publics et propose des pistes de réflexion.

En 2015, les membres de ConcertES se sont réunis à 2 reprises en assemblée générale plénière, chacune de ces réunions étant préparées au préalable par le conseil d'administration : la première AG – AG statutaire - en juin ; la seconde, en novembre, pour adopter le budget et le programme de travail pour l'année 2016.

Le conseil d'administration est composé des 3 fédérations transsectorielles (Febecoop, SAW-B et Syneco) ainsi que d'Atout EI, de l'EWETA et de la FÉBISP.

Le conseil d'administration assure un rôle de soutien au secrétariat général qu'il assiste :

- dans la préparation des assemblées générales plénières ;
- dans les réflexions sur les grandes orientations de l'organisation ;
- dans la validation de décisions, qui sortent du cadre du quotidien et nécessitent une prise de position rapide et validée, en fonction des besoins et enjeux.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois durant l'année 2015.

De plus, pour certaines questions d'actualités, il est régulièrement concerté par voie électronique.

Le Bureau de ConcertES assure la présidence de l'asbl ConcertES. Il est composé des 3 fédérations transsectorielles (Febecoop, SAW-B et Syneco). Il participe à la préparation de la définition des axes de travail annuels de ConcertES.

Le bureau est avant tout sollicité par voie électronique et ne se réunit que lorsque les circonstances l'y amène ou lorsqu'une discussion s'avère nécessaire pour préparer les CA ou les AG. Ainsi, de nombreux échanges ont eu lieu entre le secrétaire général et le bureau, sur diverses questions liées à l'organisation des instances (CA & AG), sur des questions budgétaires ainsi que sur des thématiques diverses pour lesquelles des décisions rapides doivent être prises.

Des groupes de travail sont organisés en fonction de l'actualité et des priorités décidées par l'assemblée générale plénière, selon les besoins ou à la demande des membres.



Ces groupes de travail se réunissent en fonction des enjeux et de l'actualité, sur base d'une participation volontaire et intéressée des fédérations. Dépassant le simple cadre sectoriel, ils portent sur des thématiques précises pour lesquelles les membres ont estimé qu'un travail de recherche approfondi et une position concertée avaient sa pertinence.

Au-delà de ces groupes de travail en fonction de l'actualité et des priorités, un groupe de travail travaille de manière structurelle : le groupe de travail actif sur les thématiques européennes. Sans qu'il ne se réunisse physiquement, il est consulté sur des travaux européens en cours, principalement sur des réponses à des consultations de la Commission. Des informations et actualités européennes sont également régulièrement transférées aux membres de ce groupe de travail.

L'équipe exécutive n'agit que sur mandat des membres, ce qui ne la dispense pas d'un rôle important de suivi de l'actualité, lui permettant de porter rapidement l'information au lieu où elle sera efficacement traitée.

L'équipe exécutive prépare les CA et AG, anime les groupes de travail, réalise des études, analyses et recherches qui alimentent, appuient et consolident les travaux de la concertation.

L'année 2015 fut une année stable en termes de mouvement de personnel. Au 31 décembre 2015, tout comme c'était le cas fin 2014, l'équipe est composée de 4 salariés, représentant 2,8 ETP.

Sébastien Pereau, secrétaire général, et Bénédicte Sohet, coordinatrice adjointe, sont principalement affectés aux travaux de la concertation.

Béatrice Bosschaert et Dorine Muco-wintore s'occupent, quant à elles, principalement de l'Observatoire de l'Economie Sociale.

LA RECONNAISSANCE COMME ORGANISATION REPRÉSENTATIVE

Depuis 2009, ConcertES est désignée organisation représentative des entreprises de l'économie sociale par le Gouvernement wallon, dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. À l'issue d'un premier mandat de 4 ans, début 2013, ConcertES a vu son mandat d'organisation représentative prolongé pour une nouvelle durée de 4 ans (le mandat s'achèvera donc fin janvier 2017).

L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Pôle d'expertise et de réflexion, l'Observatoire de l'Economie Sociale rassemble, en un seul endroit, toutes les données relatives à l'économie sociale (ES).



Il se veut un outil aux services de tous ceux qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale.

En ce sens, c'est un véritable portail statistique de l'économie sociale francophone de Belgique.

Il est géré par ConcertES. Dans le cadre des travaux de l'Observatoire, diverses collaborations ont été mises en place avec une diversité de partenaires :

- les centres de recherche en économie sociale
- les fédérations
- d'autres partenaires externes (administrations, Fondation Roi Baudouin, Unipso, APEFE ...)

La concertation et la représentation de l'économie sociale

AU NIVEAU FÉDÉRAL

ConcertES a été tout au long de l'année en veille quant à l'actualité fédérale. Les principales matières traitées au niveau fédéral sont les suivantes :

1. LA RÉFORME DU CODE DES SOCIÉTÉS – SOCIÉTÉ À FINALITÉ SOCIALE – SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE (AGRÉÉE)

Ayant appris qu'une réforme du Code des sociétés étaient actuellement à l'agenda du Gouvernement fédéral, ConcertES s'est tenu informée de l'évolution des travaux dans cette matière, elle a également souhaité réagir auprès du Ministre Geens : un courrier a été transmis au Ministre, il reprend les dernières propositions élaborées dans le cadre de la concertation (et datant de 2010).

2. CLAUSES SOCIALES ET MARCHÉS PUBLICS

Suite à l'adoption d'une nouvelle directive européenne en 2014, les états membres sont tenus d'adapter leur réglementation en matière de marchés publics. ConcertES a ainsi suivi les travaux liés à la transposition de la directive européenne en droit belge afin de s'assurer que les dispositions relatives aux considérations sociales soient bien intégrées à la nouvelle loi.

ConcertES a mené une série de ces travaux avec SAW-B.

Par ailleurs, ConcertES a également participé à des réflexions avec des acteurs néerlandophones (ACV, Bert Baeyens, Verenigde vereniging, Astrid Coates).

3. FINANCES

Suite à une demande de Ressources, ConcertES a pris contact avec le Cabinet du Ministre Van Overtveld, à propos de l'adaptation des leviers fiscaux existants comme le taux réduit de TVA aux initiatives d'économie sociale actives dans le recyclage et la réutilisation. Ce dossier est toujours en cours.

AUPRÈS DU GOUVERNEMENT WALLON

Régulièrement, dans le courant de l'année 2015, ConcertES a été convié par le Cabinet du Ministre Marcourt, à diverses réunions de suivi dans le cadre de sa mission de représentation des entreprises de l'économie sociale. À l'ordre du jour de ces réunions : un suivi des dossiers en cours et le



traitement des dossiers spécifiques tels que les conséquences des 6ème réformes institutionnelles, les réformes aux dispositifs d'économie sociale, l'Observatoire de l'économie sociale et son financement ...

Une constante, 2015 fut, tout comme l'avaient été les années précédentes, une année riche en échanges avec les différents collaborateurs du Ministre wallon en charge de l'Economie sociale.

Au niveau wallon, ConcertES assure également cette mission de représentation de l'économie sociale en participant aux travaux de diverses instances wallonnes, comme le Conseil Wallon de l'Economie sociale ou la Commission consultative et d'agrément des entreprises de l'économie sociale, mais aussi au sein de différents comités de pilotage.

1. LE SUIVI DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EXISTANTS

1.1 Les entreprises d'insertion wallonnes et fédérales

En 2015, ConcertES a continué à suivre les travaux à propos des entreprises d'insertion, tant wallonnes que fédérales.

ConcertES a d'une part participé aux travaux préparatoires concernant l'amélioration du dispositif 'entreprise d'insertion' wallonnes : des travaux de proposition et concertation entre l'Administration, le Cabinet et Atout EI.

ConcertES a d'autre part, dans le cadre du transfert de compétences lié à la sixième réforme de l'Etat, participé aux réflexions concernant l'implémentation du transfert des entreprises d'insertion fédérales vers la Wallonie. Dans l'attente de l'aboutissement du processus législatif (en cours), la reconnaissance et les procédures d'agrément de l'Entreprise d'Insertion anciennement fédérale sont dorénavant mises en œuvre par la Direction de l'Economie Sociale, elles y ont été transférées sans modification.

Un nouveau texte unique de décret a été présenté, en première lecture, le 7 mai 2015, pour une entrée en vigueur en 2016, il devrait, tout en conservant l'esprit et les objectifs du décret actuel sur les entreprises d'insertion, intégrer ce triple objectif :

- Assimiler le transfert de compétences lié à la sixième réforme de l'Etat, en implémentant un agrément d'initiative d'économie sociale.
- s'adapter au règlement général d'exemption par catégorie révisé par l'UE, en révisant la définition de public gravement défavorisé
- soulager la charge administrative actuelle tant pour les entreprises que pour l'Administration

1.2 Les Agences conseils

A partir d'une proposition de ConcertES et des agences-conseils, une proposition de modification de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 26 janvier 2006, portant exécution du décret du 27 mai 2004



relatif aux Agences-conseil en économie sociale, avait été proposée au Gouvernement wallon en première lecture durant le premier semestre de 2014. Du fait des élections, cette proposition n'a pas encore été adoptée.

Plutôt que de poursuivre le processus d'adoption de ces textes, le Ministre a pris une série de nouvelles initiatives qui ont entraîné une évolution du cadre de travail des agences conseils :

- l'intégration des agences-conseils au paysage de l'animation économique
- l'obligation de conclure des contrats d'objectif avec l'AEI, dans le cadre de la programmation FSE.

ConcertES a participé aux discussions et aux négociations entre les agences-conseils et l'AEI. Elle a, tout au long de l'année 2015, travaillé à la préparation d'avis préparatoire et concerté avec les agences-conseils : participation au road show de l'AEI - rédaction de note de synthèse reprenant les différentes questions des AC à propos de leur intégration à l'animation économique classique – proposition d'adaptation des contrats d'objectifs – remarques et propositions concernant les contrats d'objectifs - ...

Par ailleurs, au vu de ces évolutions (une intégration à l'animation économique classique sans réelle prise de recul sur les attentes et les besoins en matière de développement de l'économie sociale), l'AG de novembre 2015 de ConcertES a décidé de travailler à la préparation d'un 'plan de développement de l'ES'. Ce chantier sera mené en 2016 et veillera à inclure les réflexions sur les besoins rencontrés par les opérateurs de l'économie sociale et sur le rôle des agences-conseils dans ce cadre ainsi que sur les outils nécessaires et les évolutions à y apporter.

1.3 Les entreprises de réutilisation

Agissant selon le principe de subsidiarité, ConcertES n'est pas en première ligne sur ces textes. Aucune action n'a été entreprise à ce sujet pour le moment.

1.4 Les IDESS

Une réforme IDESS a été préparée par le Ministre Marcourt et son Cabinet, elle a été soumise en une seule lecture au Gouvernement wallon. Une information préalable a été réalisée au niveau du CWES et de la COMES, sans toutefois que la concertation n'ait été invitée à se prononcer sur le sujet. Des opérateurs IDESS ont par contre été consultés en direct par le Cabinet.

Le nouvel arrêté a été adopté le 24 septembre 2015 avec une entrée en vigueur rétroactive au premier janvier 2015. Il concerne l'extension de certaines activités, l'augmentation des tarifs maximums et la majoration de certaines subventions. Il vise à 'mettre sous cloche' les IDESS et à leur assurer une certaine viabilité, le temps de revoir en profondeur le dispositif.

ConcertES a suivi cette matière en participant à la relecture des rapports d'activités des IDESS et en tentant de poursuivre les travaux entamés précédemment pour l'amélioration de ce dispositif.



Suite à l'approbation de l'AGW en septembre 2015, ConcertES s'est concerté avec l'Administration à propos de l'interprétation du nouvel arrêté. Une note de synthèse sur ce dispositif a été rédigée à propos de l'évolution du cadre et transmise aux fédérations.

2. TRANSFERT DE COMPÉTENCES LIÉS À LA SIXIÈME RÉFORME DE L'ÉTAT

2.1 Régionalisation des matières Emploi

ConcertES a été tout au long de l'année en veille quant à l'actualité fédérale à propos des réformes institutionnelles consécutives à l'accord de gouvernement fédéral conclu fin 2011. ConcertES a ainsi poursuivi le travail entamé les années précédentes sur ces matières. En effet, saisissant l'opportunité de ce regroupement des compétences emploi sous un même niveau de pouvoir, ConcertES a poursuivi son travail de rédaction de propositions visant à intégrer adéquatement ces compétences fédérales au niveau de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale : aides à l'emploi groupe cible, APE-ACS, article 60§7, titres-services ont ainsi fait l'objet de réflexions, de discussions, de la finalisation d'un positionnement en vue de leur accueil au niveau régional et de leur amélioration.

Afin d'asseoir les travaux, ConcertES a sollicité l'expertise d'un juriste spécialisé. L'objectif était d'obtenir une analyse juridique permettant de valider les propositions et de pouvoir utiliser les arguments ainsi développés pour justifier la validité des propositions. Une présentation des résultats de cette analyse a été organisée en mai 2015 pour les fédérations-membres par le juriste spécialisé.

Un travail portant sur la mesure de l'impact budgétaire de notre proposition de réforme a également été réalisé.

Ce travail autour d'une proposition de note sur les réformes institutionnelles a été finalisé et validé par les fédérations-membres (groupe-cible, APE-ACS) durant le 1^{er} semestre 2015.

La proposition a été discutée au CWES en décembre 2015.

ConcertES a également suivi, à distance, en dépit d'y être associé spontanément, les travaux du GPSW à propos du Pacte pour l'Emploi.

Des rencontres avec les Cabinets des Ministres et les partenaires sociaux seront organisées en 2016.

Tout au long de l'année, de nombreux autres échanges ont eu lieu, entre autres entre ConcertES et l'Unipso à propos des réformes institutionnelles : échanges et discussions sur les données statistiques, partage d'informations, ...

2.3 Régionalisation du Titre-Service

La recherche d'un positionnement sur le titre-service avait, dès 2014, fait l'objet d'un groupe de travail spécifique, regroupant ConcertES, Atout EI et des représentants de l'Unipso et de ses fédérations membres. Ce groupe de travail s'est poursuivi en 2015. L'objet de ce groupe étant d'aboutir à une note reprenant le positionnement partagé pour l'ensemble des « entreprises privées sans but lucratif » en vue d'améliorer et de consolider le dispositif « titres-services » en Wallonie. Fin 2015, les travaux de concertation avec l'Unipso sont toujours en cours. Un positionnement commun devrait être négocié prochainement afin qu'une position commune soit portée et défendue au Cabinet du Ministre de l'Emploi.

ConcertES a participé à une présentation par PWC de l'étude réalisée à propos de la viabilité économique du titre-service. Le bureau de consultance était chargé par le Cabinet de la ministre Tillieux de présenter différents modèles économiques en faisant évoluer le modèle actuel du titre-service (présentation de différents scénarii en faisant varier les paramètres du système) et de formuler des recommandations visant l'évolution du modèle, tout en visant à avoir un impact positif pour la Wallonie.

2.4 Régionalisation de l'art. 60, §7

Entamé en 2014, ConcertES a abouti, avec l'ensemble de ses fédérations à l'élaboration d'un positionnement à propos de la mesure Article60§7. La proposition finalisée a ensuite été transmise aux ministres concernés, et aux partenaires sociaux en juin 2015 (et discutée au CWES en décembre 2015).

Lors d'une rencontre entre ConcertES et le Cabinet Tillieux, début 2016, ce dernier a clairement exprimé la volonté de conserver les mesures article 60 et 61, en veillant à continuer à la réserver aux demandeurs d'emploi les plus difficiles à placer et les plus éloignés de l'emploi. Il a poursuivi, en annonçant que la mesure article 60 serait dans un premier temps transférée telle quelle, en veillant si possible, à sa simplification.

A l'occasion de cette rencontre, le Cabinet s'est engagé à associer les acteurs concernés lors des réflexions à mener sur la simplification de cette mesure.

3. FSE

ConcertES a suivi les résultats des appels à projet européens sur les Fonds Structurels Européen (FEDER et FSE) dans la cadre de la programmation 2014 – 2020 pour les structures d'économie sociale et en particulier, les agences-conseils. C'est principalement autour de la nouvelle obligation de conclure des contrats d'objectifs que c'est concentré le travail de ConcertES.

4. LES MANDATS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Face à la multiplication des mandats attribués à l'économie sociale et avec la volonté d'instaurer un meilleur suivi de l'information entre les mandataires et la concertation, les fédérations membres ont exprimé en 2015 la volonté que ConcertES réalise un modèle de fiche pour l'ensemble des mandats occupés pour le compte de l'économie sociale. Les fédérations souhaitaient identifier clairement les informations liés au mandat et à l'instance (telles que le rôle de l'instance, son contexte, les positions à défendre, le rôle des mandataires, le mode de désignation de ces derniers ...).

Après concertation des fédérations, ces fiches ont été réalisées et comportent deux volets : une première note reprenant des éléments de contexte et une seconde concernant l'organisation du mandat.

De manière plus opérationnelle, ConcertES a proposé aux fédérations mandatées :

- d'organiser le cas échéant des temps de concertation entre les membres de l'ES, soit par email, soit en se concertant juste avant la réunion ;
- de mettre en place un outil de gestion de suivi de dossiers / réunions (avec accès réservé) que ConcertES partagerait aux représentants de l'ES au sein des commissions et comités ;
- de prévoir l'évolution de la base de données qu'utilise actuellement ConcertES (espace de réactions pour chacun des membres, avis juridique, jurisprudence, ...) en la mettant en ligne afin de permettre une utilisation à distance ;
- d'organiser un suivi régulier systématique de ces différents mandats auprès de l'ensemble des fédérations.

ConcertES a également tenté de constituer un listing de l'ensemble des mandats 'économie sociale' occupés au sein d'autres instances et qui ne sont pas confiés par la concertation.

4.1 Le Conseil wallon de l'économie sociale

Un des premiers objectifs que s'étaient fixés les initiateurs de ConcertES dès 2005 était la revitalisation du CWESMa.

C'est un organe consultatif qui s'avérait essentiel pour l'économie sociale dans le cadre de la l'adoption du décret économie sociale en 2008.

Au-delà de son rôle de proposer les membres représentants les entreprises d'économie sociale appelé à siéger au sein du CWES, ConcertES assume aujourd'hui, en la personne de son secrétaire général, la Présidence du CWES.

Au 31/12/2015, les entreprises d'économie sociale sont représentées au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale par :

Membres effectifs

Sébastien Pereau (ConcertES)

Sophie De Dekker (Febecoop)

Membres suppléants

Bénédicte Sohet (ConcertES)

Jean-Paul Pirson (CAIPS)

Joël Gillaux (Syneco)	Eric Albertuccio (AID)
Sognia Angelozzi (EWETA)	Jessica Santini (ACFI)
Vanessa Benvissuto en remplacement de	Salvatore Vetro (RES)
Benjamin Distèche (Atout EI)	
Christine Coradossi (Ressources)	Aude Humblet (ALEAP)
Marie-Caroline Collard (SAW-B)	Bernard Bayot (RFA)
Un représentant de l'Union des SCOP (pas encore désigné)	Valérie Galloy (Coopac)

Durant l'année 2015, le CWES a réagi à une demande d'avis émanant du Gouvernement wallon :

- **une demande d'avis relative à sur l'avant-projet de décret relatif à l'agrément des initiatives d'économie sociale et à l'agrément et aux subventionnements des entreprises d'insertion ainsi que l'avant-projet d'arrêté d'exécution de ce décret (Avis n°21 08/07/2015).**

Cette demande d'avis a fait l'objet de débats et positionnements lors de plusieurs réunions du CWES. Elle a également fait l'objet de débats et positionnements préalables entre les représentants de l'économie sociale au sein du CWES.

L'ASE est également venue présenter au CWES le rapport final d'évaluation à propos de la Mission déléguée à l'ASE en vue de financer l'émergence de projets globaux et structurants permettant de renforcer le rôle de l'Economie sociale dans le développement socio-économique de la Wallonie.

En 2015, le CWES a également élaboré, comme chaque année, son rapport annuel d'évaluation du décret relatif à l'économie sociale et de ses dispositifs. Ce rapport reprend, outre des statistiques sur les différents dispositifs, des éléments d'appréciation, problématiques, commentaires, propositions, suggestions. Il a été communiqué au Gouvernement et au Parlement wallon.

Enfin, en marge des réunions du CWES, divers contacts prennent également place avec les partenaires sociaux afin de préparer les réunions du CWES ou d'approfondir les discussions sur certains des dossiers et thématiques qui y sont traités.

Une réflexion sera menée, en parallèle de la réforme de la fonction consultative envisagée par le gouvernement wallon, sur l'implication des représentants de l'économie sociale au CWES et sur son devenir.

4.2 La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale

Comme pour le CWES, ConcertES est chargée de proposer les membres représentants les entreprises de l'économie sociale au sein de la Commission consultative et d'agrément des entreprises



d'économie sociale (la COMES). ConcertES a ainsi proposé le remplacement de représentants de l'économie sociale du fait d'une évolution au sein des fédérations et entreprises.

Représentent actuellement les entreprises d'économie sociale au sein de la COMES :

- Sébastien Pereau (ConcertES) comme membre effectif et Bénédicte Sohet (ConcertES) comme membre suppléante
- Caroline Renouprez (Atout EI) comme membre effectif et Anne-Sophie Chronis (Atout EI) comme membre suppléante
- Dominique Salee (RES) comme membre effectif et François Xhaard (CAIPS) comme membre suppléant.

A noter qu'en 2015 l'ensemble des mandats des représentants de la COMES arrivaient à échéance, il a donc été procédé au renouvellement de tous les mandats et à la nomination de nouveaux membres le cas échéant.

ConcertES a participé tout au long de l'année 2015 à la COMES : ce ne fut pas moins de 17 réunions. Préalablement aux réunions, ConcertES prépare ses avis et assure le suivi des dossiers au fil du temps : rapport d'activités, demande de renouvellement, demande d'agrément, ...

Le second semestre de l'année 2015 fut une période fort chargée pour la COMES, qui dû faire face au renouvellement d'agrément de presque toutes les entreprises d'insertion. La COMES a également examiné l'ensemble des rapports d'activités de celle-ci.

En outre, la commission s'est penchée, en 2015, sur l'analyse des demandes d'agrément, de renouvellement, d'extension d'IDESS ainsi que sur les rapports d'activités de celles-ci pour l'année 2014.

Au niveau des agences-conseils (AC), la commission s'est concentrée sur l'analyse des rapports d'activités pour l'année 2014 mais également sur les demandes de renouvellement d'agrément pour les agences-conseil dont l'agrément arrivait à échéance.

La présence de ConcertES, au sein de la COMES permet également d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les entreprises d'économie sociale et la commission. D'un côté, le représentant de ConcertES amène en commission les éléments et connaissance du terrain, de l'autre, un certain retour, dans le respect de la confidentialité des débats en commission, est assuré vers les acteurs du terrain. ConcertES rapporte également vers ses membres les nouveaux éléments de 'jurisprudence' à partir desquels la Commission se positionne

ConcertES a participé tout au long de l'année aux réunions de la commission consultatives et d'agrément des entreprises d'économie sociale : les 2 représentants de ConcertES s'y sont relayés, en y assistant à tour de rôle. Notons également qu'un travail de concertation préalable à chaque



commission était organisé de manière systématique entre les deux représentants. Une concertation avec les autres représentants de l'économie sociale ainsi qu'avec d'autres membres de la commission est également organisée lorsque les dossiers le nécessitent.

En 2015, la COMES a également élaboré son rapport annuel d'évaluation du décret relatif à l'économie sociale et de ses dispositifs. Ce rapport reprend, outre des statistiques sur les dispositifs concernés, des éléments d'appréciation, problématiques, commentaires, propositions, suggestions. Il a été communiqué au Gouvernement et au Parlement wallon.

4.3 Comité d'accompagnement de la mission déléguée 'Brasero'

Ce comité est chargé du pilotage général du projet Brasero (soutien au développement des coopératives), mission déléguée confiée à la SOWECSOM par le gouvernement wallon. Le rôle des mandatés est de discuter de la mission générale et de proposer des améliorations visant à renforcer les effets positifs de ce projet-pilote. Institué en 2015, ConcertES a proposé les représentants de l'ES à ce comité d'accompagnement : Sébastien Pereau et Stéphane Boulanger siègent à ce comité pour le banc de l'économie sociale. Ce comité s'est réuni à 3 reprises en 2015.

4.4 Comité d'acceptation de la Sowecsom

En 2015, le Ministre a sollicité pour la première fois ConcertES afin de proposer les membres du comité d'acceptation de la SOWECSOM à nommer par le Gouvernement wallon. De nouveaux représentants de l'ES ont été désignés lors du Bureau de ConcertES du 09 septembre 2015. Les personnes proposées pour occuper ce mandat sont Sybille Mertens - Eric Bernard - Stéphane Boulanger - Jean-François Herz et Joël Gillaux. A l'heure actuelle, le renouvellement du comité d'acceptation n'a pas encore été réalisé.

Ce comité est chargé :

- D'une part, d'analyser les dossiers quant à leur recevabilité en tenant compte, dans sa décision d'acceptation ou de rejet, des champs d'activité retenus comme relevant de l'ES marchande et des paramètres auxquels les sociétés concernées doivent répondre, tels que définis dans le ROI définissant la politique d'investissement de la société ;.
- D'autre part, d'analyser les dossiers recevables sous l'angle de l'opportunité et de la viabilité économique et remettre au CA un avis argumenté de manière à étayer les discussions telles que définis dans le ROI définissant la politique d'investissement de la société.

4.6 Jurys et autres comités de sélection

ConcertES a été, fin d'année 2015, conviée par l'AEI à siéger dans le jury pour l'octroi de bourses "**coopératives citoyennes**", ce dispositif visant à soutenir la maturation, préparation et lancement de nouveaux projets de coopératives citoyennes. Ces bourses sont octroyées sous forme d'appel à projet.

Le secrétaire général de ConcertES a également été convié, en tant qu'expert, à participer à un jury, organisé par l'Agence Fonds social européen flamand (**ESF-agentschap Vlaanderen**). Les travaux du jury portaient sur l'évaluation de projet de coopératives ('Blauwdrukken voor Coöperatief Ondernemen'). ConcertES a participé, fin janvier 2015, à 1 séance d'évaluation portant sur divers projets de coopératives.

Enfin, depuis 2014, ConcertES participe au comité d'accompagnement de l'**Observatoire de la vie associative** animé par la **Fondation Roi Baudouin**. ConcertES y amène sa connaissance des entreprises de l'économie sociale et peut y partager toute son expérience et son expertise acquises dans la gestion de l'Observatoire de l'économie sociale.

5. RECONNAISSANCE/LABELLISATION

En regard des actions prévues dans la DPR, ConcertES a dans le courant de l'année 2015 choisi d'ouvrir avec ses fédérations le dialogue autour de la labellisation et de la reconnaissance de l'économie sociale. A cette occasion, la plupart des fédérations-membres ont été rencontrées par l'équipe sur le sujet. La discussion abordait : le lien entre une reconnaissance/labellisation et les subventions – la reconnaissance/labellisation comme outil de communication de l'ES – la reconnaissance/labellisation à lier à la mesure de l'impact social – l'objectif d'une reconnaissance/labellisation – la vision d'une reconnaissance/labellisation et les mises à garde à avoir à l'œil dans ce débat.

Lors des rencontres avec les fédérations, il est apparu que les réflexions autour de la reconnaissance/labellisation étaient à mener plus largement dans le cadre du chantier du développement de l'ES. Ces réflexions et questions doivent être intégrées également dans les débats sur la 'transversalité' (soit l'intégration de l'ES à l'animation économique classique) et la mesure de l'impact social.

6. FONCTION CONSULTATIVE

Face à la volonté affichée du Ministre-Président Magnette de réformer la fonction consultative avec l'ambition de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience – un des importants chantiers de la DPR – et suite aux premiers travaux en la matière (dans des lieux où l'économie sociale n'est pas représentée), ConcertES a rejoint une plateforme initiée par l'IEW. L'objectif de cette plateforme

est de libeller des propositions constructives pour favoriser des améliorations significatives à l'organisation de la fonction consultative wallonne.

Tout au long de l'année, ConcertES a avancé avec la plateforme sur cette matière :

- En mai 2015, la plateforme a transmis au Ministre Magnette des propositions concrètes d'amélioration des modèles présentés par le CESW ou imaginés au niveau du gouvernement ;
- En octobre 2015, elle a transmis un avis complémentaire, qui vient renforcer les positionnements défendus dans ce premier avis ;
- Diverses rencontres ont été organisées entre les membres de la plateforme et également avec divers cabinets ministériels et organisations syndicales afin de leur présenter les propositions et positions défendues.

Par la suite, en 2016, un workshop devrait être organisé à destination des parlementaires wallons afin de les sensibiliser à de nouveaux modèles d'organisation de la fonction consultative (à l'image du Conseil Economique, Social et Environnemental français ou du Conseil Economique et Sociale Européen).

AU NIVEAU EUROPÉEN

Sans que le groupe de travail « **Europe** » institué au niveau de ConcertES, ne se soit à nouveau réuni, il fut tout de même à plusieurs reprises consulté à propos des travaux européens en cours. ConcertES a tout au long de l'année prêté une attention particulière aux dossiers en discussion au niveau européen, en répondant, après concertation de ses fédérations, à plusieurs consultations:

- à la consultation publique sur les prestations de service aux chômeurs de longue durée
- à la consultation sur l'économie circulaire,
- à l'enquête sur les parties prenantes du programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale

ConcertES a assisté à plusieurs réunions de [l'Intergroupe parlementaire économie sociale du Parlement Européen](#). Ces réunions se concentrent sur des thématiques particulières et permettent aux différents acteurs européens (fédérations d'économie sociale, euro-parlementaires, représentant de la commission, ...) de faire le point sur ces thématiques et d'échanger sur la mise en œuvre et la transposition de diverses réglementations au niveau national. Ces échanges permettent de mieux envisager l'impact des réglementations européennes sur les réglementations belges (quel que soit le niveau de pouvoir).

Suite à la suggestion du Ministre Marcourt, ConcertES a postulé pour rejoindre le groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social. Sa candidature n'a néanmoins pas été retenue pour y siéger comme organisation représentative des entreprises sociales.



Dimitri Coutiez, conseiller au Cabinet Marcourt, étant quant à lui membre du GECES représentant du des autorités belges, a cependant sollicité ConcertES pour la préparation de ces réunions. Ces préparations ont été réalisées sur la même base que les réponses aux consultations, avec prise d'avis du groupe de travail Europe.

ConcertES s'est également attelé à une relecture critique du 'mapping de l'entreprise sociale en Belgique', étude commandée par la Commission Européenne. Ce travail a alimenté une grosse réflexion par rapport à la pertinence du mapping et a permis de proposer la Belgique comme cas concret pour réaliser une mise à jour critique du mapping, concertée avec les acteurs de terrain. Cette mise à jour sera réalisée en 2016.

AU NIVEAU RÉGIONAL BRUXELLOIS

En 2015, ConcertES s'est concentré sur les travaux sur les **réformes institutionnelles et la régionalisation** :

- des aides à l'emploi ;
- du dispositif Titres-Services ;
- et du 'Programme Economie Sociale'

Quelques contacts ont été pris avec le Cabinet du Ministre Gosuin mais la concertation n'atteint pas le niveau de la concertation avec les représentants du Ministre wallon.



**OBSERVATOIRE
ÉCONOMIE
SOCIALE**



La mise en place de l'Observatoire est un élément important de visibilité de l'économie sociale puisqu'il permet dorénavant de donner un aperçu de ce que représente l'économie sociale.

Pôle d'expertise et de réflexion, l'Observatoire de l'économie sociale rassemble dorénavant en un seul endroit toutes les données relatives à l'économie sociale (données quantitatives et qualitatives sur les entreprises d'ES). En ce sens, c'est un véritable portail statistique de l'économie sociale francophone. Grâce à l'Observatoire de l'ES, ConcertES est dès à présent en mesure de présenter l'économie sociale sous de nombreuses facettes et d'en mesurer l'impact et l'importance dans les économies wallonne et bruxelloise.

L'Observatoire se veut un outil à disposition de tous ceux, qui participent aux réflexions, à l'élaboration, à la mise en place de politiques et d'actions concernant l'économie sociale : acteurs de l'économie sociale, citoyens, décideurs politiques et économiques, acteurs universitaires, scientifiques et sociaux, journalistes et étudiants.

L'Observatoire a bénéficié, en 2015, d'un soutien du Ministre Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur et ce soutien a été intégré à la subvention que ConcertES reçoit comme 'organisation représentative de l'économie sociale'.

Gestion et alimentation de la base de données

Durant l'année 2015, ConcertES a continué à affiner son outil de gestion des données statistiques sur l'économie sociale et a travaillé au développement de nouvelles fonctionnalités liées à cet outil :

- amélioration de l'outil d'importation et de gestion des données de l'Observatoire ;
- intégration de nouvelles données de la BCE ;
- construction de diverses tables et requêtes de base permettant une analyse plus rapide des données de l'Observatoire ;
- développement de procédures d'importation pour de nouvelles sources de données.

ConcertES a également réalisé la mise à jour de ses données :

- mise à jour des listings d'entreprises auprès des fédérations, des administrations et des autres fournisseurs de données ;
- acquisition auprès de l'ONSS des données centralisées 2014 et décentralisées 2013 ;

- acquisition des comptes annuels 2014 auprès de la centrale des bilans ;
- accès aux données de la BCE et intégration de celles-ci au sein de la base de données.

Les différentes sources sollicitées et consultées par ConcertES en 2015 sont :

- Les fédérations membres et affiliés ;
- l'ONSS (l'Office National de la Sécurité Sociale) ;
- la BNB (Banque Nationale de Belgique) ;
- la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) ;
- les administrations régionales et fédérales en charge de l'économie sociale ;
- la SOWECSOM ;
- les annexes au Moniteur belge.

Ces quelques lignes recouvrent un travail important de recherches, nettoyages des données, corrections diverses ... nécessaires et indispensables à une base de données efficace, pertinente et à jour permettant de réaliser les travaux de l'Observatoire.

Analyses thématiques

En 2015, l'observatoire a aussi poursuivi le travail d'analyses thématiques mené en 2013 et 2014.

Ainsi, les données sur la place de l'économie sociale dans le dispositif Titre-service ont été actualisées, tout comme les données relatives aux réformes institutionnelles.

L'Observatoire a également cherché à actualiser et compléter l'étude approfondie menée dans le cadre du working paper 'Tentative de caractérisation du taux d'implantation de l'économie sociale au niveau communal'¹ présenté à la conférence du CIRIEC en 2013. Ainsi, l'Observatoire a rassemblé diverses actualisations de données qui lui permettront de mener des analyses longitudinales.

Partenariats et sollicitations

En 2015, ce sont plus de 20 demandes de données qui ont été adressées à l'Observatoire. Certaines de ces demandes émanaient d'étudiants et portaient sur des informations générales sur l'économie sociale. D'autres demandes étaient plus spécifiques, notamment de la part de fédérations, centres de recherches ou autres institutions.

On peut aussi noter que certaines de ces demandes sont devenues récurrentes, l'Observatoire devenant un fournisseur de données attitré de plusieurs rapports d'activités ou études structurelles.

¹ Consultable à l'URL suivant : http://www.ciriec-ua-conference.org/images/upload/pdf/PAPERS/377_dehertog.pdf



En sus des demandes classiques, émanant de nos membres, du secteur associatif, académiques, politique ou journalistique, quelques demandes plus originales nécessitent des traitements de données plus ardues.

Partenariat avec le monde académique

La mise en place de l'Observatoire de l'Economie Sociale s'est faite en associant, dès le départ, le monde académique. Aujourd'hui, ce partenariat arrive à maturité et l'Observatoire représente, pour le monde universitaire, une source très importante et pertinente en matière d'information sur l'économie sociale.

Ainsi, de nombreuses demandes d'information qui arrivent à l'Observatoire de l'Economie sociale proviennent du monde académique : du *CIRTES* de l'UCL ; du *METICES* de l'ULB ; du *CES* d'HEC Liège-Université de Liège ; et du *CIRIEC*.

Un partenaire essentiel dans ce cadre est *l'Académie des Entrepreneurs sociaux*. Cette plate-forme portée par le Centre d'Economie Sociale poursuit un triple objectif : « connecter différents publics – entrepreneurs sociaux, étudiants, alumni, professeurs – qui sont dans une démarche de réflexion et/ou d'apprentissage par rapport aux questions d'entrepreneuriat social ; proposer à ces différents publics un espace de rencontre, de dialogue et d'échange au-delà de leurs affiliations respectives et de leurs secteurs d'activité ; et renforcer les connexions entre les entreprises sociales et le monde académique, notamment pour faire le lien avec la recherche scientifique ». L'académie publie un « Baromètre des entreprises sociales en Belgique » et sollicite l'Observatoire pour certaines des données publiées.

Partenariat avec la Fondation Roi Baudouin

Un autre partenariat important est celui qui s'est noué avec la *Fondation Roi Baudouin*. Dans ce cadre, ConcertES fournit 2 types d'analyses. D'une part une analyse de l'évolution de la vie associative (création / disparition d'asbl) et, d'autre part, une analyse des ratios des asbl, sur base des comptes déposés à la BNB.

La Fondation Roi Baudouin a également sollicité ConcertES pour réaliser certaines tâches liées à la gestion, au nettoyage et à l'organisation de données sur le bénévolat récoltées par le SPF Economie dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail. Ce travail a été réalisé durant le premier trimestre 2015. Les Centres de recherches de l'Universiteit Gent et de l'Université de Liège ont ensuite analysé et interprété ces différentes données.

L'étude sur le volontariat en Belgique a été publiée en septembre 2015.

Publications

En 2015, l'Observatoire a publié son 11^{ème} cahier thématique « *Etat des lieux de l'Economie sociale 2013* ».

C'est une actualisation du Cahier « *L'économie sociale se dévoile* » diffusé fin 2011, des différents « *Etats des lieux de l'Economie sociale* » diffusé depuis lors chaque année.

Un Etat des lieux de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale a également été réalisé en 2015, à la demande de Bruxelles Economie et Emploi du Service Public Régional de Bruxelles, l'administration régionale Bruxelloise en charge de l'Economie Sociale.

Le Projet VISES – Valorises l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social

1. GENÈSE – LE PORTEFEUILLE DE PROJETS ALIISES

Fin 2014, nous avons mené une évaluation de l'Observatoire de l'économie sociale auprès de ses utilisateurs (fédérations-membres, chercheurs et autres partenaires).

Une des conclusions de cette évaluation était que pour augmenter la pertinence de ses actions, l'observatoire avait intérêt à se structurer en réseau, avec d'une part, les « analystes » des fédérations-membres et d'autre part, les chercheurs universitaires.

Suite à ce constat, nous avons envisagé avec chaque membre les thématiques de recherche autour desquelles ce réseau pourrait se constituer.

Parallèlement, la *CRESS Nord-Pas-de-Calais* avec laquelle nous avons tissé des liens dans le cadre du projet DESIR (Développement de l'économie sociale interrégionale) développait aussi une démarche d'association de ses partenaires à l'activité de son observatoire.

En comparant les thématiques de recherche sur lesquels nous souhaitions travailler avec nos partenaires des deux côtés de la frontière, des synergies évidentes sont apparues.

Avec toutes les propositions reçues et suite aux contacts pris avec d'autres partenaires (en Flandre, dans les différentes universités,...), nous avons commencé à ébaucher un portefeuille de projets à présenter dans le cadre du programme *Interreg V France – Wallonie – Vlaanderen* et qui articulerait 3 thématiques : « Impact social », « Innovations sociales » et « Essaimage / émulation ».

A partir de cette ébauche, nous avons alors, chacun de notre côté, organisé un appel à participation ouvert à nos fédérations membres afin d'affiner le partenariat et de construire le contenu de ce portefeuille de projets en cohérence avec les préoccupations de nos partenaires.



En comparant les propositions et les centres d'intérêts manifestés par nos partenaires respectifs, nous avons élaboré avec la CRESS-NPDC le portefeuille de projets *ALIISES* qui a été déposé lors du premier appel à pré-projets du programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen début mai.

ALIISES (Allier Innovation et Impact Social des Entreprises Sociales) avait pour ambition d'étendre la coopération entre les deux observatoires dans une logique de partenariat entre les acteurs de terrain, les réseaux d'entreprises et les acteurs de la recherche sur trois grands enjeux connexes et interconnectés : le soutien aux dynamiques territoriales, la stimulation de l'innovation sociale et la valorisation de l'impact social.

Ce portefeuille articulait 3 projets :

- Le projet *ETAPES (Encourager le développement de Territoires Apprenant pour l'Entrepreneuriat Social)* ambitionnait mobiliser l'intelligence collective pour une étude de fond sur quelques territoires et sur la place de l'ESS dans ceux-ci. Il s'intéressait aux besoins des populations locales et des entreprises en procédant à leur identification et à leur analyse. Ce travail d'audit territorial était vu comme un pré-requis à l'émergence de démarches entrepreneuriales et visait créer de nouveaux partenariats locaux propices au développement économique. En lien avec cette dynamique, ce projet souhaitait développer des expérimentations d'outils de soutien au développement d'entreprises sociales (outils de financement innovants, incubateurs de projets collectifs, clusters thématiques d'entreprises...);
- Le projet *COTIS (Collectif Transfrontalier pour l'Innovation Sociale)*, à l'instar d'OLTIS (Organisme de liaison et de transfert en innovation sociale) au Québec, souhaitait créer un centre de transfert entre la recherche et les acteurs de l'ESS afin d'encourager l'innovation sociale. Ce projet visait à décrypter les dynamiques innovantes, leurs conditions d'émergence, leurs caractéristiques et leurs conditions de diffusion et/ou de changement d'échelle. En la matière, il y a un enjeu réel à rendre explicites des connaissances et des compétences tacites développées par des acteurs innovants ; et ce, afin de sensibiliser les autres acteurs de l'ESS mais aussi leurs interlocuteurs financiers et politiques aux spécificités de l'innovation sociale. En outre, ce projet visait, sur quelques thématiques sociales importantes, à construire une dynamique transfrontalière afin de proposer des solutions innovantes et de les expérimenter.

Le COTIS se voulait aussi être un lieu d'échange sur l'innovation sociale avec d'autres réseaux liés à l'innovation et plus particulièrement à l'innovation sociale ; Il espérait développer un interlocuteur issu de l'ESS, transfrontalier, crédible sur cette thématique et bien identifiable pour les partenaires politiques et/ou financeurs ;

- 
- Le projet *VISES (Valoriser l'Impact social de l'Entrepreneuriat Social)*, ambitionnait dans ce portefeuille de projets de développer une méthodologie d'identification de l'impact social des entreprises de l'ESS. Cette méthodologie serait construite grâce à une collaboration étroite entre acteurs de terrain, fédérations et chercheurs universitaires. L'enjeu pour l'ESS est de proposer un dispositif qui puisse à la fois permettre aux financeurs privés et publics d'avoir un aperçu documenté de l'impact social d'une organisation, et qui puisse être un outil d'analyse stratégique pour les entreprises elles-mêmes. Cet outil est conçu pour être à la fois réaliste pour les entreprises et modulable afin de restituer la diversité des entreprises.

L'ensemble du portefeuille s'appuyait aussi sur les éléments statistiques concernant l'ESS, disponibles grâce au travail de compilation des sources réalisé par les observatoires de la CRESS et de ConcertES. ALIISES prévoyait d'enrichir lesdits éléments par l'apport d'informations inédites sur la réalité des entreprises sociales que seuls les acteurs détiennent. Cet enrichissement aurait été mis au service de ces acteurs en faisant des liens avec d'autres sources d'information et aussi au service de tous via des synthèses analytiques macro.

Ce portefeuille de projets répondait, grâce à ses multiples facettes, à trois attentes différentes dans une logique win-win pour chaque acteur :

- soutenir la vision stratégique et prospective des entreprises sociales avec des outils d'intelligence territoriale, d'identification de besoins sociaux non assouvis mais aussi grâce au soutien à l'émergence de l'innovation sociale et l'aide au changement d'échelle de celle-ci et enfin via le développement d'une méthodologie de valorisation de leur impact social ;
- alimenter la compréhension de la réalité des entreprises sociales afin d'étayer les travaux de recherche mais surtout d'apporter aux institutions partenaires de l'économie sociale (politiques, financeurs, ...) à différents niveaux (européen, national, régional, local,...), une vision plus fine des forces et des besoins de l'ESS pour leur permettre d'orienter adéquatement leurs soutiens ;
- créer une dynamique positive de travail collaboratif sur des thématiques centrales pour l'avenir de l'économie sociale et solidaire, entre acteurs d'horizons différents (recherche, fédérations, entreprises,...) dans une logique d'inspiration mutuelle et de transferts de connaissances et de compétences.

Pour arriver à cette proposition, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la CRESS-NPDC mais nous avons également réuni à plusieurs reprises les partenaires par projet afin de peaufiner notre collaboration et de co-construire le contenu.



Nous avons également développé un outil afin de structurer les activités de façon suffisamment détaillée afin d'identifier le rôle de chaque partenaire et le budget qui leur serait alloué sur 4 ans.

Deux séminaires transfrontaliers (en mai et en juillet 2015) ont également été organisés afin de favoriser la connaissance mutuelle. De ces rencontres, nous conservons le souvenir d'un grand enthousiasme des partenaires qui pour une fois entrevoyait une action d'ampleur capable de susciter un vrai changement pour l'économie sociale.

En effet, le portefeuille de projets était ambitieux, il aurait permis de multiples synergies entre acteurs français et belges. Et il était porteur d'une volonté collective de renforcer l'économie sociale. Malheureusement, de très nombreux projets ont été déposés auprès des autorités de gestion du programme Interreg et le portefeuille ALIISES n'a pas été retenu dans son entièreté.

2. LE PROJET VISES

Dans le cadre de l'évaluation des pré-projets Interreg V France – Wallonie – Vlaanderen, si le portefeuille ALIISES n'a pas été retenu dans son entièreté, un des projets a suscité l'intérêt des évaluateurs. Les partenaires réunis par la CRESS et ConcertES ont ainsi continuer l'élaboration du projet VISES. Le portefeuille de projets très ambitieux a débouché sur un projet tout aussi ambitieux autour de la thématique hautement importante de la valorisation de l'impact social.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de conserver quelques aspects des autres projets qui consolidait ce projet VISES comme le développement d'une interface d'analyse de données au service des entreprises (*RACINES*).

Nous avons également repris contact avec les partenaires flamands afin de consolider notre dossier en le proposant sur les trois régions.

Le 25 septembre, après encore de nombreux aller-retours entre les partenaires, nous avons donc déposé le projet VISES auprès des autorités de gestion du programme Interreg.

Au-delà de la structuration des idées pour définir les préprojets et le projet, le dossier exigé par le programme Interreg a demandé de nombreuses heures de travail, ce qui a nous a conduit à renforcer temporairement l'équipe ConcertES par une personne (Olivier Soumeryn-Schmit, que nous remercions encore aujourd'hui pour tout le travail réalisé et l'implication dans la préparation du projet).

L'aspect systématique de la rédaction des différents documents a permis aussi des temps d'arrêts instructifs comme la rédaction d'un SWOT décrivant les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités pour l'économie sociale sur la zone transfrontalière. Cet exercice nous a encore confirmé la proximité des réalités vécues par l'économie sociale en France et en Belgique.

La promotion et la valorisation de l'économie sociale

ConcertES a assuré sa mission de promotion et de valorisation de l'économie sociale tout au long de l'année, au fil de ses actions de concertation ou de l'Observatoire. Plus spécifiquement, les actions suivantes ont assuré la visibilité de l'économie sociale et sa promotion :

- ConcertES contribue, en fonction de l'actualité, à l'**ES-info**, la newsletter mensuelle de l'économie sociale réalisée par SAW-B ;
- Début 2015, a publié et diffusé **l'état des lieux de l'économie sociale 2013**. L'état des lieux annuel fut distribué à plus de 300 exemplaires et diffusé par voie électronique ;
- En participant activement, en tant que membre du jury des '**bourses coopératives citoyennes**', ConcertES contribue à la promotion des valeurs de l'économie sociale et des entreprises qui la font vivre ;
- Les **réponses aux consultations de la Commission Européenne** sont l'occasion de positionner l'économie sociale wallonne au niveau européen. ConcertES ne rate dès lors pas une occasion de faire entendre sa voix ;
- Outre le cahier 11 produit et diffusé en 2014, ConcertES continue de diffuser la « **Cartographie de l'économie sociale en région wallonne** », rééditée fin 2008 et particulièrement appréciée par les enseignants. Les derniers exemplaires ont été distribués en 2015 et l'actualisation de cet outil de présentation de l'économie sociale a commencé. De plus, les différents cahiers de l'Observatoire ont été diffusés tout au long de l'année et, notamment, celui relatifs aux réformes institutionnelles. Enfin, il y a également les **capsules vidéos** réalisées en 2011 dans le cadre de la journée de l'Observatoire et désormais disponibles sur le site de l'Observatoire. Ces 4 vidéos d'une durée de 5 minutes chacune illustrent concrètement, à l'aide de réalités vécues sur le terrain, les 4 principes de l'économie sociale.

INTERVENTIONS LORS DE SÉMINAIRES, CONFÉRENCES, TABLES-RONDES

En plus d'intervenir lors de rencontres ou réunions organisées par ses fédérations membres à destination de leurs membres (AG, CA, groupe de travail ...), ConcertES est également conviée à intervenir lors de diverses rencontres organisées par des partenaires externes.

Dans ce cadre, mentionnons :

- Organisé en partenariat par PropagES et Febecoop, ConcertES fut invité à intervenir lors du colloque « **Quel cadre légal pour soutenir le développement de l'économie sociale et la transmission d'entreprise au travailleurs. Regards croisés...** ». L'intervention portait sur le cadre régional wallon relatif à l'économie sociale, son histoire et la réalité de l'économie sociale en Wallonie aujourd'hui ;
- De même, ConcertES a assuré une présentation sur le cadre régional wallon lors d'une table ronde organisée par le CSEF Huy-Waremme sur la thématique « **Economie sociale et Entreprises d'insertion... Tour d'horizon en région liégeoise** » ; ConcertES y a présenté le cadre régional wallon et l'importance de l'ES dans l'arrondissement de Huy-Waremme ;

PARTENARIATS, COLLABORATIONS EXTERNES ET AUTRES SOLlicitATIONS

Premier partenaire de ConcertES : ses **fédérations membres**. ConcertES répond ainsi à diverses demandes de ses fédérations membres. Ces demandes sont de divers types : demandes d'informations précises et techniques relatives à certains dispositifs ou mesures (régionales, fédérales ou européennes) ; demandes d'intervention à des séminaires, séances de travail et autres assemblées générales ; demandes de rédaction de notes, articles ou informations sur divers sujets et thématiques.

ConcertES, grâce à l'Observatoire, a également pu répondre à des demandes chiffrées exprimées par ses fédérations. L'Observatoire permet désormais de compléter les informations nécessaires aux fédérations dans le cadre de leurs travaux propres.

Divers contacts ont également été entretenus avec les **partenaires sociaux**, les **académiques**, des **étudiants** et des acteurs divers afin d'échanger sur les thèmes d'actualité ou des dossiers de fond liés à l'économie sociale au niveau régional, fédéral ou européen.

Parmi les partenariats à épingle en 2014, il faut mentionner le projet '**créateurs d'avenir**'.

AUTRES PARTENARIATS STRUCTURELS OU PONCTUELS

Des contacts et collaborations ont été noués, développés ou entretenus avec plusieurs structures, dont :

- L'**UNIPSO**, tout au long de l'année, dans le cadre du suivi des réformes institutionnelles, de la réforme de la fonction consultative ou de la commission d'agrément. L'Unipso a également été associée au portefeuille ALIISES et au projet VISES ;
- Le **Centre d'Economie Sociale** de l'Université de Liège et l'**Académie des entrepreneurs sociaux** avec lesquels ConcertES collabore à différents niveaux, notamment dans le cadre de l'Observatoire de l'Economie Sociale ;

- Le **CESOC** (Centrum voor Sociaal en Coöperatief Ondernemen) de la **Katholieke hogeschool Leuven**, pour des échanges d'informations dans le cadre de l'Observatoire et des travaux de concertation. Ce centre participe au développement de l'Observatoire des Coopératives belges. Les échanges portent sur les données récoltées par chacun mais aussi sur les évolutions des cadres réglementaires au niveau régional flamand, wallon et bruxellois ;
- le **CIRTES** de l'Université Catholique de Louvain ;
- La **section belge du CIRIEC** International, membre du Comité scientifique de l'Observatoire ;
- **L'IWPES**, membre du Comité scientifique de l'Observatoire ;
- **Kleis** (rebaptisé **Kenniscentrum Sociale Europa** depuis) avec qui sont échangées des informations concernant les matières européennes (mais aussi régionales) ;
- Le **REVES**, Réseau européen des villes et régions pour l'économie sociale, avec qui des informations sont échangées relatives aux thématiques européennes ;
- La **Fondation Roi Baudouin**, dans le cadre de l'Observatoire de la vie associative et de l'étude IPSOS mais également dans le cadre d'une vaste étude sur le bénévolat que la FRB a commandée au SPF économie ;
- **Achact**, pour des échanges d'information dans le cadre de la transposition de la directive marchés publics, plus spécialement sur l'intégration de considérations sociales et éthiques dans les marchés publics ;
- **L'Université de Gent**, dans la cadre de l'enquête sur le bénévolat commandée par la FRB.

Au-delà de ces contacts plus formels, d'autres contacts sont également organisés avec tous ces acteurs afin de transmettre de l'information, relayer une question ou l'autre, interpeller ...

De nombreux **étudiants** contactent ConcertES dans le cadre de leurs travaux et mémoires de fin d'études. Dans ce cadre, ConcertES n'hésite pas à transférer de l'information, renvoyer vers d'autres acteurs plus appropriés, discuter et répondre aux diverses questions de ces étudiants. En 2015, ce sont une dizaine d'étudiants qui ont contacté ConcertES en recherche d'informations sur l'économie sociale. Les demandes d'informations (et mémoires) portaient sur des thématiques diverses : distinction non-profit / not-for-profit dans la coopération au développement ; réorientation professionnelle de travailleurs (dans le secteur du TS) ; personnalité des entrepreneurs sociaux ; les SCOP ; SFS, Coopératives, associations ... L'apport de ConcertES s'est matérialisé de diverses manières : réponse à une interview, transmission d'information d'informations statistiques de l'Observatoire, relai vers des personnes ressources, réponses à des questions ponctuelles ...

PERSPECTIVES POUR 2016

Une des priorités de travail pour 2016 de ConcertES portera sur la réalisation d'un *plan de développement de l'économie sociale* et sa mise en œuvre. Il est prévu de travailler, avec l'ensemble des fédérations, d'une part sur les besoins en matière de développement de l'ES et, d'autre part, avec les fédérations mais aussi avec les Agences-Conseils, sur le rôle de celles-ci dans ce cadre, les outils nécessaires et les évolutions à apporter aux différents outils existants.

Un autre chantier important portera, comme ce fut le cas les années précédentes, sur le *suivi des transferts de compétences Emploi au niveau régional*. Il sera question du Pacte pour l'emploi. ConcertES veillera à la mise en œuvre de ce pacte, tâchera de suivre les discussions sur les matières APE, et veillera à participer à celles relatives à la mesure Sine et à l'article 60§7. ConcertES veillera également à assurer le transfert de l'information vers ses membres.

Si la pérennisation de l'Observatoire de l'Economie Sociale était un des enjeux majeurs de 2015, l'objectif est aujourd'hui partiellement rencontré puisque le projet VISES, financé dans le cadre du programme Interreg V France – Wallonie – Vlaanderen, permettra, entre autres, de développer certaines activités de l'observatoire. Au-delà, l'enjeu de valorisation de l'impact social de l'entrepreneuriat social demandera un travail important de la part des différents partenaires du projet et ce, pour les 4 prochaines années. Il est désormais temps de se mettre au travail !

2016 pourrait s'avérer une année charnière à plus d'un titre : dernière année de la mission d'organisation représentative (avant une prolongation) et année du renouvellement du conseil d'administration. Ces deux éléments permettront de définir la direction à suivre pour les prochaines années : concilier attentes des membres et missions confiées par les pouvoirs publics.

Enfin, les mois à venir seront également dédiés aux différents dossiers :

Au niveau régional :

L'adaptation de certains dispositifs de soutien à l'économie sociale figure dans le programme de travail du Cabinet pour la nouvelle législature wallonne : l'accueil de l'entreprise d'insertion fédérale, les entreprises d'insertion wallonnes, la régionalisation des entreprises d'insertion fédérales, les agences-conseils, les IDESS, les entreprises de réutilisation, ... ConcertES entend être force de proposition en la matière et suivre de près les débats liés à l'adoption de ces nouvelles dispositions.



1°) la réforme du décret sur les entreprises d'insertion est en cours, elle y intègre désormais les initiatives d'économie sociale, ancienne entreprise d'insertion fédérale. ConcertES suivra de près la suite du processus législatif de cette réforme afin qu'elle soit réellement une solution intéressante à court et long terme, face aux difficultés rencontrées dans le cadre de l'ancien décret ;

2°) Envisagée dans le courant de la législature, les réformes aux dispositifs 'entreprises de réutilisation' et 'I.D.E.S.S.' sont actuellement en attente. ConcertES y sera attentif et ;

3°) ConcertES assurera le suivi des actions lancées par le Ministre en faveur des 'coopératives' (Brasero, bourses citoyennes) ;

4°) ConcertES poursuivra le travail entamé, via la plateforme initiée par l'IEW, concernant la réforme de la fonction consultative, par l'organisation d'un workshop pour les parlementaires wallons, en vue de le sensibiliser à une autre organisation de la fonction consultative. ConcertES sera également vigilant à la suite du parcours législatif du projet de décret relatif à la rationalisation de la fonction consultative.

Au niveau européen :

La poursuite du groupe de travail « Europe » chargé du suivi des thématiques européennes, plus particulièrement :

- l'actualisation du mapping de l'entrepreneuriat social en Belgique ;
- la réponse aux consultations européennes, si nécessaire ;
- le suivi de l'Intergroupe ES du Parlement européen ;
- le suivi des dossiers marchés publics, aides d'état, SSIG/SIEG ;
- le suivi du GECES.

Organigramme

Bureau :

Febecoop asbl, SAW-B asbl et Syneco asbl

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG de juin 2016) :

Atout EI ASBL, EWETA ASBL, Febecoop ASBL, FéBISP ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres :

ACFI (www.acfi.be)

AID (www.aid-com.be)

ALEAP (www.aleap.be)

ATOUT EI (www.atoutei.be)

CREDAL SC (www.credal.be)

CAIPS (www.caips.be)

COOPAC (www.coopac.be)

Equilibre

EWETA (www.eweta.be)

FEBECOOP (www.febecoop.be)

FéBISP (www.febisp.be)

RES (www.resASBL.be)

Réseau Financité (<http://www.financite.be/>)

RESSOURCES (www.res-sources.be)

SAW-B (<http://www.saw-b.be>)

SYNECO (www.syneco.be)

Union des SCOP Wallonie-Bruxelles (www.les-scop.be)

L'équipe :

Sébastien Pereau (TP), Secrétaire général

Bénédicte Sohet (4/5^e), Coordinatrice adjointe

Béatrice Bosschaert (1/2 TP), chargée de projets et coordination de la communication de l'observatoire de l'économie sociale.

Dorine Mucowintore (1/2 TP), chargée de projets – coordination des bases de données de l'observatoire de l'économie sociale



L'Observatoire de l'économie sociale - une initiative de ConcertES

www.observatoire-es.be

contact@observatoire-es.be

Tél. : +32(0)10 457 450

CONCERT*es*

concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16 – boîte 8

1348 – Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>

contact@concertes.be

Tel : +32(0)10/456.450

Secrétaire général : Sébastien Pereau
sebastien@concertes.be - +32(0)479/904.820